

Accompagnement du coordonnateur d'ULIS dans la recherche de stage

Quels partenaires ?

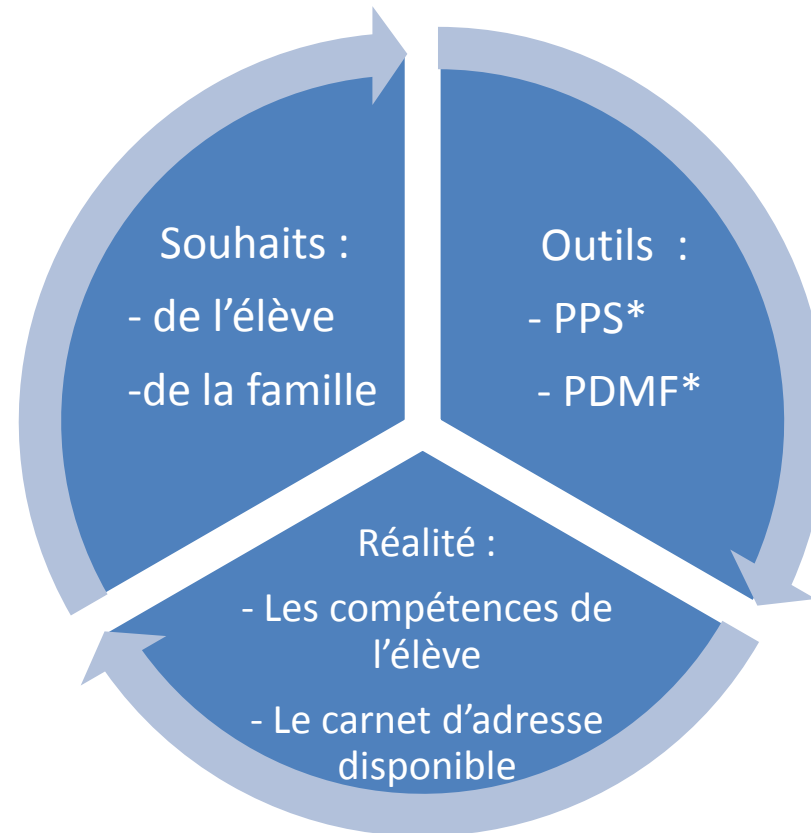
Quels champs professionnels et lieux ?

Comment trouver un lieu de stage ?

Les partenaires dans la recherche de stage

Nature	Dénomination	Rôle
« Famille »	Elève, parents, famille d'accueil, foyer	Rechercher un stage (réseau personnel)
Ressources internes	<ul style="list-style-type: none"> - le coordonnateur d'ULIS - COP - Assistante sociale (AS) - Professeur principal - CPE et assistants d'éducation - équipe éducative et enseignante - médecin scolaire - infirmière 	Déterminer le stage et aider à sa recherche.
Partenaires de soins	<ul style="list-style-type: none"> - Sessad - IME - Hôpitaux de jour - CMP ou CMPP - Educateurs (AEMO, MDS...) 	Accompagner l'élève dans la recherche de stage et proposer un réseau de partenaires professionnels.
Etablissements Education Nationale	<ul style="list-style-type: none"> - SEGPA - Lycées Pro - tout établissement (écoles, collèges, lycées, universités) 	Accueillir des stagiaires, Proposer un réseau de partenaires professionnels.
Ressources locales	<ul style="list-style-type: none"> - Forum des stages - PIJ (Point Information jeunesse) - CIO - Mission locale 	Déterminer le stage et aider à sa recherche (rédaction CV, lettre de motivation).
Entreprises et lieux de formation	<ul style="list-style-type: none"> - PME - grandes entreprises - IME, AFPA, ESAT (dans le cadre d'une convention spécifique entre établissements) 	Accueillir des stagiaires.

Les paramètres de détermination du champ professionnel et du lieu



* PDMF: vie de classe, visite des forums et d'entreprises, ambassadeurs des métiers, travail de la COP (interventions devant les classes, entretiens et tests).

* PPS : concertation, échange avec l'équipe éducative, les partenaires de soins et les familles dans le cadre de l'ESS.

Comment trouver un lieu de stage?

Mobiliser la famille : à l'occasion d'un RV ou d'une ESS.

Mobiliser l'équipe du collège : mail, rencontres informelles, réunions de travail, conseil de classe, prise de RV avec l'AS, le COP, le médecin scolaire, le CPE... .

Prendre contact avec les directeurs de SEGPA, les Principaux, les Proviseurs susceptibles d'accueillir les stagiaires.

Démarcher les entreprises locales (de la commune au département).

Mutualiser les carnets d'adresse entre partenaires.

Comment concevoir la mise en place du stage ?

1. Les démarches administratives :
2. La préparation de l'élève :
3. Les modalités spécifiques du stage :

1. Les démarches administratives :

- Rédiger une convention de stage.
- Prendre contact avec la personne au conseil général responsable des transports dans le secteur du collège.
- Demander la mise en place d'un transport par taxi au conseil général par mail ou fax avec accusé de réception **au moins** 3 semaines avant le début du stage puis envoyer dès que possible une copie de la convention de stage signée.

2. La préparation de l'élève :

- Lui faire découvrir son lieu de stage : présentation théorique et/ou déplacement sur place.
- Rappel des codes sociaux (saluer, remercier..).
- Préparer l'itinéraire (lever, temps de transport, horaires de travail...).
- Lui proposer une trame écrite pour l'aider à la rédaction de son rapport de stage.

3. Les modalités spécifiques du stage :

- Préparer l'entreprise d'accueil (présenter l'élève, ses compétences et ses difficultés).
- Prévoir ou pas la présence sur place de l'AVS ou du coordonnateur ULIS.
- Prévoir une durée de stage initiale adaptée (une demi-journée, une journée ou plusieurs jours) et modulable à l'aide d'avenants

Sitographie

- <http://www.education.gouv.fr/cid52478/mene1015813c.html> (rappel des dispositifs).
- <http://www.education.gouv.fr/bo/2008/29/MENE0800552C.htm> (définition du PDMF).
- <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/ash82/spip.php?rubrique45> (outils pour le suivi de stage des élèves en ULIS).
- <http://www.ac-nancy-metz.fr/daet/BDS/SITE%20BDS%20VOLET%20HANDICAP/Livret%20de%20d%C3%A9couverte%20professionnelle%20acad%C3%A9mique.pdf> (exemple de livret de découverte professionnelle : distinction entre les stages en lycée professionnel et les stages en entreprise).